

**Zeitschrift:** L'ami du patois : trimestriel romand  
**Band:** 4 (1976)  
**Heft:** 3

**Artikel:** En marge du chant "La Poya"  
**Autor:** Brodard, F.-X.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-237186>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

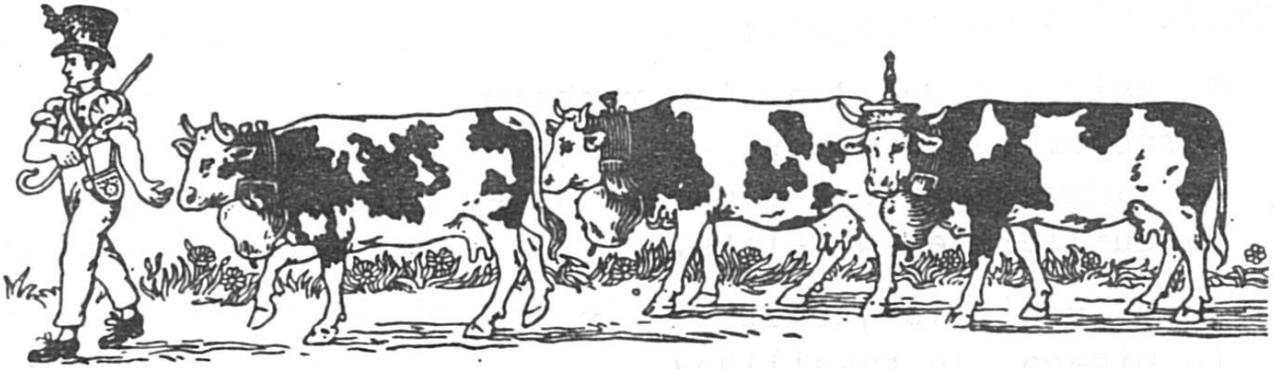
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## EN MARGE DU CHANT «LA POYA»

Le chant de la "Poya" est, après le Ranz des vaches, le chant le plus populaire du riche trésor fribourgeois.

C'est l'abbé Bovet qui l'a lancé en l'imposant comme chœur d'ensemble lors d'une fête cantonale fribourgeoise de chant à Bulle, en 1911. On avait cru que ce serait un four : ce fut une apothéose. La Gruyère s'était reconnue dans ces strophes et cette musique. Plus d'un chanteur pleura en l'exécutant ; quant aux armaillis, on devine leur joie !

Bovet l'a publié dans son recueil "Nos chansons", lui assurant ainsi une large diffusion. Il en choisit avec un goût très sûr quatre strophes sur les 17 que compte le poème d'Etienne Fragnière. Mais... il y avait un "mais". Comment faire suivre sans qu'il y ait hiatus deux strophes qui étaient, dans le texte de Fragnière, la deuxième et la sixième, dont voici le texte original :

- 2) On vi pêto pê lè rotsè  
Vêrdèyî lè botsalè,  
On-n-ouê pêto din lè-j-adzè  
Tsantola lè-j-oyalè
- 6) Teché vini la dzêyèta,  
Le pindzon, le tacounè,  
Le meryâ, la mayintsèta,  
Le piti tsêrdzinyolè.

(Traduction en français)

- 2) On voit partout dans les rochers  
Verdoyer les bosquets,  
On entend partout dans les haies vives,  
Gazouiller les oiselets.
- 6) Voici venir la jaunette  
Le pigeon, le tussillage,  
Le miroir, la mésange,  
Le petit chardonneret.

Il faut savoir que la strophe 3 parlait du teneur de montagnes faisant la revue de son troupeau ; la 4ème de la bonne vieille qui dès le petit matin prépare le déjeuner ; la 5ème des étables qui se vident. En voici le texte :

- 5) Lè-j'èthraobyo enfin chè vudyon,  
Lè bîthè chayon in dziyin,  
Lè-j'armalyî lè-j-akulyon  
E lè tchyîron in-n'ayôbin.

- 5) Les étables enfin se vident  
Les vaches sortent en gambadant  
Les armaillis les font avancer  
Et les appellent en criant : "Ho... ho..."

Ici, tout est très clair : le poète cite des noms de vaches qui sortent de l'écurie en gambadant follement. Mais si l'on passe comme l'a fait Bovet de la strophe 2 à la strophe 6 en supprimant les strophes 3,4,5, rien ne va plus. Bovet l'a bien vu : il ne s'est pas laissé arrêter par une si mince difficulté : il a tout simplement changé le premier vers de la strophe 6. Il l'a remplacé par :  
Akutâdè, tchinta chèta      Ecoutez, quel tintamarre.

Le pindzon, le takounè,      Le pigeon, le tussilage, etc...

Très bien, mais le chanteur peut ainsi croire que ces oiseaux qu'on entend gazouiller à la strophe 2 sont le pindzon, la takounè, etc. Va bien pour le pigeon, (pindzon), la mésange (mayintsèta) et le chardonneret (tsêrdzinyolè); qui sont des noms d'oiseaux authentiques. Mais que faire du miroir (meryâ) et du takouñê (tussilage) ? qui ne sont

évidemment pas des noms d'oiseaux !

La question me paraissait insoluble jusqu'au moment où j'ai eu sous les yeux le texte complet de la "Poya", où tout était clair : la Dzêyêta, le Pindzon, le Takounè étaient des noms de vaches... et non d'oiseaux. Si on les avait écrits avec une majuscule, cela aurait mis sur la piste, peut-être.

Vous saurez donc que Bovet a changé un vers pour faire la soudure entre la strophe 2 et la strophe 6 ; mais il faut avouer que le vers précédent (4ème de la strophe 2) parlant d'oiseaux, on pouvait penser que tout ce vacarme de la strophe 6 était fait par eux dans les haies vives. Erreur ! A la 2 ce sont des oiseaux, à la 6 des vaches. Ne pas confondre !

Sachez enfin que la chanson bien connue de Bovet "Po lè bîthè lè pye fêhè, /Rèchpè po lè Fribordzê", est composée de 3 strophes de la Poya originale. Heureuse idée, car il est bien évident qu'on ne pouvait pas donner à la "Poya" les 17 strophes du poème original. Bovet y a mis une tout autre mélodie, fort réussie, et cela nous fait une belle chanson très populaire de plus.

*abbé F.-X. Brodard*



l'Abbé Joseph Bovet.